

La Couronne d'Israël

« l'honneur de la fille du Roi est à l'intérieur » Tehilim 45:14



CHEVAT 5781 | Rédaction: Rabanit J.Hagege - Rav Chmouel Hagege Chlita | Renseignement: 052.36.76.325 | info.ovdhn@gmail.com | http://www.ovdhn.com |

Divrei 'Hizouk & Moussar

QUI VEUT LA BRAKHA DE PROTECTION

L'incontournable Birkat Cohanim (bénédictio des Cohanim) débute par « yévarékhekha Hachem Véichmérékha... - Qu'Hachem te bénisse et te protège... » (Bamidbar 6-24). Sur ce verset le Midrach commente : « Yévarékhekha bébanim véichmérékha bébanot- Qu'il te bénisse par des fils et qu'il te protège avec des filles ». Pourquoi les filles sont-elles associées à la « protection » ? Le Midrach répond : c'est parce qu'elles ont besoin d'être protégées (Bamidbar Raba 11-5). Garder et protéger les femmes et les filles d'Israël revêt une telle importance que nos Sages mettent en parallèle la notion même de « protection » avec les filles d'Israël. En effet, la femme possède une grande pureté intérieure (que l'homme n'a pas naturellement) et cela demande une vigilance particulière. D'ailleurs les femmes disent chaque matin : « Baroukh Chéassani kirtsono- Béni soit-Il qui m'a créée selon Sa volonté ». Puisque qu'elles ont été créées selon Sa volonté elles ont donc comme responsabilité de maintenir cet état. Compte tenu de l'importance liée à cette protection, le Yetser Hara (mauvais penchant) vise et attaque particulièrement les lois liées à la Tzniout (décence/réserve) et à la Kédoucha (sainteté) d'Israël.

A notre époque son assaut devient très violent car l'exil touche à sa fin et l'époque messianique, qui fera disparaître toute impureté de la surface de la terre, est proche. Ceci à l'image d'une flamme qui se ravive juste avant de s'éteindre (H'afets H'aïm). Le danger qui nous menace est qu'à force de voir constamment de la pritsout (immoralité/indécence) par tous les moyens de communication possibles, la plupart des femmes, des jeunes filles juives -et même des hommes- pensent que les lois relatives à la Tzniout (pudeur, décence) semblent injustifiées ou dépassées.

Pour contrer « les effets de la rue » et conserver ou augmenter notre sensibilité à la Tzniout, nous devons étudier les lois de la Tzniout (vestimentaire et comportementale) et comprendre l'importance de chaque détail que H'azal (nos sages de mémoire bénie) nous ont transmis par Roua'h Hakodech (esprit prophétique). De cette manière, nous pouvons espérer que cela réveillera en nous une sensibilité aux lois de la Tzniout et une envie de les accomplir de la meilleure manière ainsi que toutes les autres lois de la Torah. Pour en revenir au Midrach que nous avons cité, il y est écrit : « véichmérékha bébanot - littéralement: Qu'Hachem te protège par des filles ». On peut donc se demander pourquoi la protection de tout notre peuple dépend des Benot Israël (filles d'Israël). Au contraire, c'est elle qui ont besoin de protection !?

Dans une lettre publique écrite par le H'afets H'aïm zatsa"l à une période pendant laquelle beaucoup de malheurs s'abattaient sur le peuple juif, nous voyons citer le verset suivant de "ki Tetsé lamil'h'ama" : «Hachem ton D. marche dans ton camp pour te sauver et te livrer tes ennemis devant toi...ton camp sera saint et Il ne verra pas en toi une quelconque nudité sinon Il te quittera » (Devarim 23-15). Le H'afets H'aïm avait voulu souligner que lorsqu'il y a de la décence (qu'elle soit d'ordre vestimentaire ou dans d'autres domaines) Hachem est parmi nous et étend sur nous « les ailes protectrices » de sa Chékina (présence divine), même en cas de guerre. Dans le cas contraire, lorsque l'immoralité s'installe dans un endroit, Hachem s'en détourne (has véchalom) et nous y demeurons entièrement sans protection. C'est pourquoi il est indispensable de créer un contexte dans lequel nous pouvons recevoir la présence d'Hachem.

Nos Imaot (matriarches), qui incarnaient la Tznioute (décence, discrétion)

et la pureté, méritaient d'ailleurs d'avoir chez elles en permanence la présence divine.

Le Maharal dans le Netivot Olam explique d'une autre façon le lien étroit qui existe entre la Tznioute et la protection divine : La Tzniout est un acte de « dissimulation » (de la nudité) et de « protection » (de soi et des autres). Ainsi d'après le principe fondamental de la Torah « Mida kenegued Mida » « Mesure pour Mesure », elle déclenche sur la personne qui en observe ses lois un bouclier protecteur. Une personne Tsnoua (couverte) sera par conséquent elle-même « couverte » par la présence divine et mise à l'abri de tout problème. De là nous apprenons que plus nous respectons les lois de la Tznioute, plus nous sommes protégées de tout ce qui pourrait mettre en danger notre sécurité (Netiv Hatsniout chap.1).

UN VRAI DIAMANT, CETTE FILLE !

Une Bat Israël (fille d'Israël) possède de profondes qualités intérieures ainsi qu'un 'hene (une grâce) extérieur considérable. Elles lui permettront de construire un foyer qui pourra être un précieux maillon dans la chaîne du peuple juif. Les qualités de la femme juive sont si spéciales qu'elles doivent être gardées constamment de l'impureté et des dangers de l'extérieur. De la même façon qu'une pierre précieuse doit toujours être protégée du vol et des dommages, et qu'elle est pour cela gardée dans un écrin et placée en lieu sûr, ainsi le vêtement de la Bat Israël et sa conduite raffinée la protègent et lui garantissent sa pureté. Un verset dans Tehilim (45,14) dit d'ailleurs : כל כבודה בת מלך - לבושה -

Tout l'honneur de la fille du roi est à l'intérieur, ses vêtements sont comme des chatons d'or (d'un diamant). L'or est un métal précieux mais mou (initialement). Ainsi lorsqu'un chaton est formé sur une bague en or, il est essentiel que toutes ses parties soient parfaitement forgées, afin d'être sûr que le diamant sera totalement en sécurité dedans. Le nombre de fermoirs, leur longueur et leur forme sont des facteurs clés garantissant la sûreté du diamant au sein de la bague. Une fois serti, le diamant est encore plus beau avec l'or qui l'entoure. Ensemble, ils forment un merveilleux bijou.

Dans cette métaphore, la femme juive est comparée à un précieux diamant et ses vêtements aux chatons qui l'entourent. Ce diamant peut 'has vechalom être endommagé si l'on n'y prête pas une attention suffisante. Pour que les vêtements de la Bat Israël lui offrent une protection fiable, il est essentiel qu'ils soient faits avec les bonnes mesures, des longueurs suffisantes et des motifs qui conviennent. Lorsqu'ils remplissent ces exigences, ils rehaussent grandement la noblesse de la Bat Israël et elle devient comme ce précieux bijou. Il y a aussi un autre verset qui compare la femme qui applique la tzeniout à une pierre précieuse : « Echet h'aïl mi imtsa, véRah'ok mpninin mikhra- Une femme vertueuse qui peut la trouver ? Elle est beaucoup plus précieuse que les perles. » Sur le marché, la valeur d'un diamant ou d'une perle n'augmente pas proportionnellement à sa taille. Ainsi, une pierre précieuse qui est deux fois plus grosse qu'une autre ne coûtera pas juste le double mais vaudra beaucoup plus chère. Elle entre, en effet, dans une catégorie différente et nettement supérieure. Le verset qui dit : « Elle est plus précieuse que les perles » vient nous apprendre qu'une femme qui évolue, même légèrement, dans le domaine de la Tzniout ne doit être pas considérée comme la même femme avec une mesure de piété supplémentaire, mais plutôt comme une femme d'une catégorie totalement différente.





Le dossier du mois

Il est écrit dans le texte consacré à la femme vertueuse (Echète H'aïl) dont l'auteur est Chlomo Hamélékh: «Oz Véhadar levoucha vatishsh'aq léyom ah'arone - elle est habillée de force et de splendeur et elle rit au dernier jour.» (Michlé 31;25). Le roi Chlomo, le plus grand Sage d'Israël, évoque ici la mida de tsnoute (pudeur vestimentaire et comportementale) concrétisée dans le verset par le port de vêtements correspondant à la noblesse de la femme juive, princesse d'Israël.

[Les qualificatifs qu'il emploie pour décrire ses vêtements : « FORCE ET SPLENDEUR » sont justifiés par le fait qu'ils témoignent d'une part de la force de la femme juive de s'habiller en adéquation avec les lois de la Torah et d'autre part parce que la véritable splendeur vestimentaire n'est possible que si ces règles sont respectées. Malheureusement, à notre époque, de nouveaux critères de « beauté » apparaissent mais en vérité ils sont erronés et résultent d'une très forte tendance à confondre beauté avec provocation. Notre Thorate Emete (Thora de stricte Vérité) nous rappelle ici la véritable définition de la splendeur et de la beauté, comme d'ailleurs on la trouvait il y a quelques temps chez les non juifs, lorsqu'ils avaient encore les notions d'élégance et la beauté dignes des princes et des nobles.]

Pour revenir au verset précité, il faudra comprendre pourquoi Chlomo Hamélékh garantit à la femme tsanoua (pudique) qu'elle rira le dernier jour ; pourtant toutes les mitsvot a priori seront récompensées le dernier jour (c'est-à-dire à la fin des temps) et pas seulement la Tsnoute. En effet, comme le souligne la Guemara dans Kidouchine, nous voyons les fruits de nombreuses mitsvot dans ce monde-ci mais le vrai salaire est attribué dans le monde futur. Pourquoi spécialement la tsnoute nous fera-t-elle rire ? D'autre part pourquoi le roi Chlomo ne dit-il pas que la femme pudique « se réjouit » ou « profite » le dernier jour ? Qu'évoque cette idée de rire ?

- De plus, si nous nous référons à ce que disait Rabbi Méïr (Baal haNesse) « La Torah s'explique miklal hene ata choméa lav, oumiklal lav ata choméa hene » c'est-à-dire que la Torah s'explique en analysant et en déduisant une phrase d'une autre. Par exemple, il est écrit dans la parachat Itro : « Respecte tes parents afin que ta vie s'allonge, on peut en déduire, disait Rabbi Méïr, que celui qui ne respecte pas ses parents verra ses jours raccourcis, h'as véchalom. Donc, si la femme tsenoua rira au dernier jour, il faut déduire que la pritsoute (indécence, impudeur) entraînera, d'après ce principe de la désolation le dernier jour. Il faudra comprendre pourquoi, car a priori c'est le cas de toutes les avérot (fautes) ?

Il est écrit dans le Beth Halévi sur Parachat Noa'h que nos actes ont une grande influence sur le monde entier. Hakadoch Baroukh Hou a choisi que le maintien du monde matériel et même spirituel soit entre les mains de Ses enfants : les Bné Israël qui sont comme les princes, fils du Roi, à qui celui-ci confie la mission de s'occuper du royaume. Ainsi chaque acte que l'on fait a une influence inimaginable sur le monde, qu'Hachem nous cache pour nous laisser le libre arbitre. Comme l'illustrait Rabbi Israël Salanter : lorsqu'un bah'our (étudiant) de Yéchiva améliore son étude en Lituanie, dix juifs à Paris se mettent à observer le Chabbat ! Mais ceci est une conséquence parmi tant d'autres, car évidemment la portée d'un acte de mitsva est infinie, à l'image de notre nechama, d'Hachem et de la rouh'nioute (spiritualité) de façon générale.

- Le Beth Halévi explique ainsi l'expression : « Din véH'echbone

POURQUOI LA TSNIOUTE ENTRAINE LE RIRE ?

» nous devons rendre à Hachem « un jugement » et « un calcul. » Din (compte/jugement) : signifie que lorsque nous passerons en jugement (comme chaque année le jour de Roch Hachana) Hachem analysera, nos actes, nos paroles et nos pensées. « Le H'echbon », explique le Beth haLévi, c'est le « calcul » de la portée de nos actes. Hachem fera le compte de tous les fruits qui ont poussé grâce à nos Mitsvot qui sont comme des graines que nous aurions plantées. Par exemple : lorsqu'un homme s'est amélioré dans l'observance du chabbat, il entraîne dans le monde entier un renforcement de la grandeur du Chabbat. Sûrement que dans son environnement d'autres personnes se sont mises à mieux respecter ce grand jour grâce à lui et même s'il ne voit pas d'effets flagrants de sa Téchouva il est certain que des dizaines de juifs ont grandi dans le domaine de l'observance du Chabbat suite à ses efforts.

Nous savons de plus que les 613 mitsvot sont reliées entre elles (comme le sont les 613 membres et artères du corps), on ne peut donc à peine imaginer toutes les connexions et toutes les conséquences positives que peut entraîner un acte même isolé. Inversement, lorsqu'un homme commet une avéra (faute), il fait subir aux autres une mauvaise influence qui va peut-être les inciter à fauter eux aussi ou tout au moins qui va rendre leurs épreuves plus dures, et ceci va entraîner des fautes supplémentaires. C'est cela que l'on appelle rendre « des calculs » sur nos actes, c'est-à-dire sur leur portée spirituelle dans le reste du monde.



D'après ce principe, on peut expliquer la Guemara dans H'aguiga (15 a) qui dit : « si le Tsaddik (juste) est méritant, il prendra sa part et celle de son prochain au monde futur, si le racha (impie) est coupable, il prendra sa part et celle de son prochain au Guéhinam. » A priori on peut se demander comment Hachem qui est parfaitement juste, juge sans aucune iniquité, peut-il appliquer un tel jugement ? En fait, cela est très compréhensible lorsque l'on sait que nos actes sont très influents sur notre entourage et même

sur le monde entier. Ainsi, lorsque le tsaddik s'améliore et se perfectionne de jour en jour, il aide de nombreux Bné Israël à accomplir leurs mitsvot par son influence positive et son comportement exemplaire ; Hachem lui octroie donc une part de récompense dans le Gan Eden de ceux qu'il a soutenus, selon son degré d'influence dans leurs actes. Tandis que le racha, par ses avérot répétitives, sa décadence, sa bassesse, a pollué la spiritualité des autres juifs. Il a sûrement provoqué que d'autres Bné Israël fautent, de façon consciente ou non, et il se peut donc qu'une certaine partie de nos avérot lui soient imputée et non comptabilisée sur notre propre compte. Tout cela selon la Justice la plus parfaite !

- Le père du Rav Chlomo Zalman Auerbach : Rav H'ayim Yéhou-da Leib, disait que les actes qui ont la plus mauvaise influence dans le monde sont ceux qui entrent dans le domaine de la erva (nudité) et inversement les meilleures influences proviennent de la tsnoute (pudeur). Comme le dit la Torah (parachat Ki Tetsé) : lorsque tu pars en guerre et qu'il n'y a aucune nudité, la présence d'Hachem est auprès de toi ; c'est donc une mitsva forte en influence puisqu'elle permet de recevoir la Chekhina sur terre. A l'inverse dans une situation de pritsout ou la nudité est présente, il est écrit dans ce même texte : « la présence d'Hachem se retirerait alors de toi ». Dans la parachat Balaq, nous voyons que Bil'am le prophète des nations n'a pas pu maudire le klal Israël. L'une des raisons de son blocage c'est le mérite de la tsnoute des bné Israël qui s'étaient installés en quinconce de telle sorte



Nous allons donc rappeler bésiatta dichmaya plusieurs principes de tsnioute fondamentaux et basiques qui ont été signés par tous les Gdolé Israël (Grands d'Israël) (Rav Eliachiv chéiyh'é, Rav Auerbach, Rav wozner, Rav Ben Tsion Abba Chaoul, Rav Karéltz, Rav Kottler...):

1°/ Les manches doivent toujours recouvrir le coude et ce, dans n'importe quelle situation, ce qui implique qu'il faut éviter de porter des manches qui peuvent se raccourcir ou trop larges et peuvent donc révéler le coude même ponctuellement. [Au cas où le coude se découvre même ponctuellement et même une seule fois : il y aura alors le statut de overete al date yéhoudite (chakh et autres poskim)]. En ce qui concerne l'avant-bras, il peut y avoir une obligation dans les endroits où les femmes kcherot en ont pris le minhag. La mère du H'azon Ich disait que c'est une grande ségoula pour mériter des enfants de qualités.

2°/ Puisque le genou doit toujours être couvert et ce, dans n'importe quelle situation, en marchant, en s'asseyant, en descendant de voiture... tous les décisionnaires ont tranché que la jupe doit descendre au moins de 15 centimètres en dessous du genou. Le Beth Din de Michmeret haTsnioute tranche qu'il faudra une longueur de mi-mollet (Rav Klein, Rav ganse, Rav auerbach).

3°/ Il n'est pas permis de porter une jupe à fentes, quand bien même la fente se situerait largement le genou ou quand bien même la fente révélerait un morceau de tissu car la fente est en soi un élément qui invalide une jupe (h'eftsa chel pritsout).

4°/ le port des collants est obligatoire ; les collants très fins, transparents, brodés, couleurs peau, ou encore comportant des dessins sont interdits. Il est nécessaire de porter des collants qui changent l'apparence de la jambe. Les mi-bas ne sont pas permis.

5°/ Le cou n'est pas une nudité. Il n'est pas obligé de le couvrir. Voici les limites du cou : sur le côté, le cou se prolonge tant que

la courbe du cou est verticale. Dès que la courbe devient plus horizontale que verticale, nous arrivons déjà au début de l'épaule qui doit être parfaitement couverte. A l'avant, les os de la clavicule que l'on peut sentir lorsqu'on touche le bas du cou, font partie de la poitrine et ont donc une obligation d'être dissimulés. Il en ressort que lorsque l'on portera un chemisier, on ne pourra pas ouvrir le premier bouton sachant que le deuxième laissera apparaître les os de la clavicule (sauf si l'on porte un tee-shirt sous le chemisier). En ce qui concerne le petit creux qui se trouve au-dessus des os, il n'y a pas d'obligation de le couvrir si ce n'est pour un hidour mitsva (embellissement de la mitsva). En ce qui concerne la nuque, jusqu'à la septième cervicale de celle-ci elle peut rester découverte mais dès la première dorsale, la nuque s'arrête et le dos qui débute doit être recouvert. Il existe un minhag (coutume) de toujours couvrir une petite partie du cou.

6°/ Une femme mariée, divorcée ou veuve doit couvrir intégralement ses cheveux que ce soit au moyen d'un foulard ou d'une perruque (selon le minhag). Il faudra être prudent car cette perruque doit répondre aux critères de cacheroute et ne pas dépasser l'épaule.

7°/ Un vêtement ne doit pas être transparent quand bien même il est coloré. S'il laisse apparaître l'éclat de la couleur de la peau, il est interdit. Le port des couleurs excentriques est interdit (le rouge, le fuchsia par exemple).



Le dossier du mois

qu'aucune tente ne donne vue sur la tente du voisin. Bil'am, conscient de cet atout de notre peuple, a donc conseillé à Balak de faire fauter les juifs dans la débauche. Un grand piège fut tendu et réussit, touchant même les gens plus importants de la génération comme le prince de la tribu de Chim'one. L'acte de Zimri Ben Salou, prince de la tribu de Chimone avec Kozbi bat tsour, a entraîné un grand fléau dans le peuple Juif. Cette Guzéra était, en fait, tout simplement une concrétisation matérielle de la catastrophe spirituelle entraînée par l'acte de cet homme. Pinh'as a réagi pour défendre la tsnioute du peuple Juif et pour arrêter le terrible fléau; son acte, à l'inverse a entraîné un flux de chalom (paix) et de protection dans le monde et sur le peuple juif qui vit alors la fin de l'épidémie.



POURQUOI LA TSNIOUTE ENTRAINE LE RIRE ? (suite)

De façon générale, les générations décroissent spirituellement comme le souligne la Guemara dans Yebamot (39 b): le niveau des générations va en diminuant (c'est la Yeridate Hadorot).

Pourtant, il y a quelques domaines dans lesquels il y a une amélioration dans le comportement d'une génération par rapport à la précédente notamment : les lois du lachone ara (médisance) sont beaucoup plus étudiées aujourd'hui que dans le passé. Les lois de la Chmita (année sabbatique) par exemple sont plus observées qu'elles ne l'étaient auparavant. Est-ce l'exception qui confirme la règle de la baisse de niveau des générations ? Peut-être, mais cela peut s'expliquer beaucoup mieux par le fait que si notre génération a vu un renforcement dans ces domaines c'est par le mérite respectif du H'afets H'aïm qui s'est battu toute sa vie pour défendre les lois du langage et par celui du H'azone Ich qui s'était beaucoup investi dans l'ob-





Il était une fois...

UNE COURONNE EN PAPIER

On raconte que la Reine d'Angleterre portait une couronne très lourde vu qu'elle était faite entièrement d'or, de rubis et d'autres matériaux précieux, elle lui pesait sur la tête et parfois elle avait même du mal à se tenir droite. Un jeune enfant qui avait remarqué cela a décidé de préparer pour la reine d'Angleterre une couronne en papier. Lorsque la reine d'Angleterre s'approcha de sa classe pour les saluer, il lui tendit la couronne et lui dit : "votre couronne est bien lourde, prenez donc celle-ci, je l'ai préparée pour vous". La reine accepta la couronne mais lui expliqua que quand bien même celle-ci était bien plus agréable et plus légère, elle serait un manque de respect pour la Royauté anglaise. "Je suis heureuse de porter ma lourde couronne a dit la reine à l'enfant même lorsque cela est difficile".

Il en va de même pour la couronne d'Israël qu'est la Tsinioute. C'est parfois un poids, un combat, une épreuve. En effet, il faut non seulement trouver les bons magasins et améliorer les vêtements pour qu'ils soient parfaitement conformes, sans parler de la responsabilité de faire en sorte que les vêtements couvrent toujours le corps dans toutes les situations de la journée. C'est vrai ! Mais qui serait assez bête pour l'échanger contre une couronne en papier !

LA RECOMPENSE IMPREVUE

On raconte le machal suivant : C'est l'histoire d'un homme riche qui venait d'arriver dans un pays où il ne connaissait personne. Il n'avait même pas encore acquis de la monnaie du pays. Il se faisait tard et il n'avait donc pas le temps de s'occuper de son argent. Il chercha une auberge ou l'hospitalité d'une famille. Il dit aux habitants de la ville qu'il promettait une large récompense pour chaque effort de celui qui voudrait bien l'héberger le temps qu'il s'acclimate et qu'il acquiert de la monnaie du pays. Personne ne voulait croire cet homme étranger car ils n'avaient pas encore vu la moindre pièce ou le moindre argent. Un paysan qui avait bon cœur accepta de recevoir cet homme chez lui. Il est possible qu'il dise vrai ! Le riche promit de lui payer pour chaque chose qu'il ferait pour lui mais le paysan n'y prêta pas attention. Il lui servit un repas chaud et lui donna un lit et le lendemain

après-midi l'homme riche vint le voir avec une grosse bourse d'argent. Comment ? Cette grosse bourse est pour moi dit le paysan ? - Oui ! - Mais vous ne me devez que deux pièces : une pour le repas et une pour le lit. -Oui, mais je t'ai dit que je te paierai pour chaque chose : Dans le repas, il y avait du sucre, il y avait aussi du sel. Il y avait du bouillon, il y avait des pommes de terre et des carottes. Il y avait une fourchette, un couteau, une assiette et un verre. Une pièce pour chaque chose ! Sans oublier le pain (fait de farine eau sel et levure...)... et dans le lit il y avait des draps, des coussins, un sommier...

De même Hakadoch Baroukh Hou nous demande de garder Ses Mitsvot, de garder Sa Tsinioute et Il nous promet d'immenses récompenses dans ce monde-ci et dans le monde futur mais il faut se rappeler qu'Il nous récompensera pour chaque détail, chaque effort que l'on fait, surtout dans nos générations où la Mitsva est tellement rare et donc précieuse.

LA TSNIOUTE MIEUX QUE L'ŒIL ET LE POISSON

Lorsque Yaacov avinou présenta sa famille à son frère : Essav le Racha, Yossef se mit devant sa mère de façon à la cacher totalement. Il ne voulait pas que Essav, connu pour son immoralité et sa débauche, ne pose ne serait-ce qu'un regard sur elle; Rah'el était d'ailleurs extrêmement belle. En récompense de cet acte de tsniout qu'il accomplit envers sa mère, Yossef ainsi que tous ses descendants reurent une bénédiction spéciale, celle de ne pas être affecté par le Ayin aRa, comme il est écrit : Ben Porat Yossef Ben porate Alé Ayin – fils de la grâce:Yossef, fils fertile au-dessus de l'oeil... (rapporté dans Rachi).



Le dossier du mois

servance des lois de chmita, de maasère et de toutes les lois relatives aux prélèvements et à l'agriculture. En d'autres termes, ces hommes par leur enthousiasme, leur amour des mitsvot et leur influence ont pu faire évoluer une génération entière qui a peut-être dépassé les précédentes. Cela illustre bien l'influence de nos actes, de nos décisions et comment par sa techouva un homme peut toucher toute sa génération dans son pays et au-delà des frontières.

Comme l'explique le Rav Dessler au sujet des Makabim, lors de la période de H'anoucca, par leur abnégation ils ont réussi à toucher toutes les néchamot du klal Israël. Il en ressort que les femmes lorsqu'elles se renforcent dans le domaine de la tsnioute et qu'elles appliquent les lois vestimentaires et comportementales avec plus de simh'a et surtout de précision - et chaque détail vaut son pesant d'or - les fruits qu'elles entraîneront seront illimités pour leur famille, leur peuple et pour le monde entier... Comme le dit David Hamélékh : « Echékha kéguefen pouria béyarketé bétékha... - Ta femme est comme une vigne féconde dans les coins de ta maison, tes enfants comme des

POURQUOI LA TSNIOUTE ENTRAINE LE RIRE ? (suite et fin)

plants d'olivier autour de ta table » Ce qui signifie: si ta femme est tsenoua (pudique) [dans les coins de ta maison] alors tes fils seront comme des plants d'oliviers et seront toujours élevés au-dessus des autres (à l'instar de l'huile d'olive face aux autres liquides) car l'influence positive de la tsnioute commence déjà au sein de sa famille. La Guemara Sota dit aussi si la femme est tsenoua, elle est le parfait zivoug (conjoint) pour un mari tsaddik (Rachi, 2a, Guemara Sota). Ainsi cette femme tsenoua aura des effets sur le monde entier et elle sera particulièrement récompensée dans son jugement (din) et dans son h'échbone (calcul de la portée de nos actes). Hachem va montrer à la femme vertueuse la réalité spirituelle qui est née de sa pudeur. Ce calcul sera tellement démesuré qu'il la fera rire quand elle réalisera sa grandeur et son impact sur toute la génération et sur les membres de sa famille ! C'est là l'explication du verset: « elle rit le dernier jour »: émerveillée par ce qu'elle a pu entraîner dans le monde tout en restant dans les coins de sa maison pudique et réservée.

